



LES VÉGÉTAUX : UNE RESSOURCE FORMIDABLE INEXPLOITÉE À DOMICILE

Trois agriculteurs locaux se partagent l'or vert de nos déchèteries alors qu'une partie utilisée en paillage et compostage à domicile pourrait « doper » potager, plantes et arbustes et constituer un gain de temps. ...

Les végétaux déposés en déchèteries sont transportés puis broyés par la Communauté de Communes du Thouarsais avant d'être épandus sur les terres de trois exploitants agricoles du territoire. Ces résidus naturels riches en minéraux et matière organique constituent un amendement formidable pour fertiliser et améliorer durablement la structure du sol. Nos trois agriculteurs partenaires l'ont bien compris ; demandeurs dès l'origine du projet, ils contribuent depuis, aux frais engagés par la collectivité.

... Pourquoi pas vous ?

Pour connaître les leviers pour parvenir au zéro déchet naturel, rien de tel qu'un test grandeur nature ! La Communauté de Communes s'est engagée dans un programme expérimental soutenu par le Département et l'ADEME, visant le zéro déchet, zéro gaspillage.

Dans ce cadre, elle lance un appel dès à présent pour mobiliser des foyers volontaires sur plusieurs thématiques (déchets naturels, famille à énergie positive, couches lavables, ...).

APPEL A FOYERS TÉMOINS

Envie de jardinage naturel, de partage d'un espace de compostage, de partage de prestations (broyage, ...), contactez la Communauté de Communes qui recherche un groupe de foyers issus d'un même quartier ou d'un même lotissement pour tester différents dispositifs partagés entre voisins.



Participez au fameux défi Famille A Energie Positive (FAEP), qui vise à réduire notre facture d'électricité, mais aussi le poids de nos poubelles. Les inscriptions sont déjà lancées ! Pour rejoindre les autres challengers, il est encore possible de s'inscrire en ligne sur le site officiel www.familles-a-energie-positive.fr.

Pour plus d'informations sur ces dispositifs, le service déchets est à votre disposition : par téléphone au 05 49 66 68 68 ou par mail via moinsdedechets@thouars-communaute.fr.



Campagne de communication départementale autour de cette ressource verte qui n'est pas encore suffisamment valorisée dans nos jardins. À retrouver dans les abribus.

En bref

Retirez votre composteur à la Communauté de Communes à des tarifs préférentiels (16 € le 300 l et 18€ le 660 l). Centre Prométhée 21 avenue Victor Hugo à Thouars.

Deux rappels :

- L'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.
- Les limites de dépôt en déchèterie pour les végétaux : 5 m³ par jour et 10 m³ par semaine.